

Autrefois, c'était l'esclavage, l'avilissement de l'homme obligé de servir ; mais maintenant, les conditions sont changées. Il est beau, grand et noble, de prêter la force de ses bras à l'œuvre commune de la prospérité nationale.

Le Christ a voulu ennoblir et encourager le travail, cette loi universelle imposée à la suite du péché d'Adam ; il l'a fait en obéissant à un humble charpentier et en l'aidant de ses mains, durant trente ans, au soutien de la Sainte Famille.

Le travail, en quelque sorte déifié, n'a donc rien d'avilissant. Il comporte, d'ailleurs, en lui-même sa propre récompense : la satisfaction du devoir accompli.

Ici l'orateur sacré fait une comparaison touchante entre l'homme consciencieux et laborieux, et le fainéant qui ne semble pas avoir conscience des devoirs qu'il a à remplir vis-à-vis de la société et vis-à-vis des siens. Le travail honnête amène, sinon l'abondance, du moins l'aisance et le bonheur au sein du foyer.

M. l'abbé Callaghan admet ensuite que la question des rapports entre le capital et le travail est une question compliquée et assez difficile à résoudre ; mais il croit qu'avec de la prudence, de la modération, de la charité, et de l'esprit vraiment chrétien, de part et d'autre, on peut arriver à s'entendre parfaitement. Au lieu des grèves, par exemple, qui conduisent le plus souvent au crime et à la misère, l'on pourrait recourir à l'arbitrage. Et l'on ne voit pas pourquoi l'on ne prendrait pas, entre autres, pour juge des différends qui pourraient s'élever, un homme comme Mgr Bruchési, qui, par sa haute situation, ses qualités personnelles, son désintéressement, et son grand esprit d'équité et de sagesse, offre toutes les garanties.

L'orateur ajoute des conseils, qui méritent d'être considérés. L'ouvrier doit sans doute se dévouer d'une façon consciencieuse envers le patron, dans l'intérêt de qui il dépense ses forces et ses talents ; mais, d'un autre côté, le patron doit se montrer raisonnable et payer un salaire convenable à celui qui se sacrifie à l'édification de sa fortune personnelle. Il doit lui donner assez pour faire vivre convenablement sa famille et faire instruire ses enfants.

Le prédicateur termine son sermon par ces paroles du Souverain-Pontife : « Puisse le Seigneur exaucer notre ardente

N
L
ri
de
Ca
He
Be
Bl
Ve
Mc
Ma
ney
Béc
Sair
Mar
Tru
L
Sair
M
Mon